

# DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 849 4007  
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 3 juillet 2020

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria, Bureau 255  
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4110-2019.

Plan d'approvisionnement 2020-2029 d'Hydro-Québec Distribution (HQD).

**Appui du RTIEÉ à la réponse [C-AQPER-0013](#) afin d'autoriser l'AQPER à loger une demande de renseignements no.2 sur le [complément de preuve no. 2 B-0076 d'Hydro-Québec Distribution sur le raccordement des Îles-de-la-Madeleine.](#)**

---

Chère Consœur,

Par la présente, le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* appuie la réponse [C-AQPER-0013](#) en lien avec la [contestation B-0084 par Hydro-Québec Distribution](#) de la demande antérieure [C-AQPER-0012](#) (secondée par le ROÉÉ, le RNCREQ et le RTIEÉ) afin d'autoriser des demandes de renseignements no. 2 sur le [complément de preuve no. 2 B-0076 \(HQD-4, Doc. 3.1\) d'Hydro-Québec Distribution sur le raccordement des Îles-de-la-Madeleine.](#)

Nous désirons attirer l'attention de la Régie sur une erreur que comporte particulièrement la [contestation B-0084 d'Hydro-Québec Distribution \(HQD\)](#). Cette lettre soulève en effet que le présent dossier constituerait « *seulement* » l'examen d'un plan d'approvisionnement et non pas celui d'une demande d'autorisation de l'investissement aux Îles-de-la-Madeleine. Or il y a un problème : Depuis la [Loi visant à simplifier le processus d'établissement des tarifs de distribution d'électricité, L.Q. 2019, c. 27](#), la Régie a perdu sa juridiction selon l'article 73 de la Loi, sur l'autorisation des investissements de HQD. **Le présent dossier d'« approbation » du plan d'approvisionnement constitue donc le seul forum par lequel la Régie peut se pencher sur ce projet d'investissement important (ou ses alternatives).** Il s'agit donc là d'une raison de plus de permettre les demandes de renseignements additionnelles.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)*, regroupant les organismes suivants : l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), Stratégies Énergétiques (S.É.), le Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM) et Énergie solaire Québec (ESQ).

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).